Bulletin d'information de VivArmor Nature — www.vivarmor.fr — Printemps 2020 — 2€

n°180

Le Râle d'eau

Cohabiter avec le Choucas des tours

VivArmor Nature

Editorial

Sommaire

p.3 Brèves de l'association

p.8 Dossier : Cohabiter avec le Choucas des tours

p.12 Rencontre avec un bénévole

p.14 Chiffres clés de la biodiversité

p.15 Mobilisation !

Le Râle d'eau
Bulletin d'information
trimestriel de VivArmor Nature
N° 179 - Hiver 2019
ISSN 0767 - 0257

Directeur de publication
Michel Guillaume

Relecture
Miek Gilles, Franck Delisle

Mise en page
Delphine Even

Ont participé à l'élaboration de ce Râle d'eau : Gaetan Cormy, Franck Delisle, Delphine Even, Yves Faguet, Hervé Guyot, Cédric Jamet, Alain Ponséro, Pierre-Alexis Rault, Geoffrey Stevens, Anthony Sturbois

VivArmor Nature
18 C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 10 57
vivarmor@orange.fr

Venez nous rencontrer du lundi au vendredi de 9h à 13h

Et aussi sur
www.vivarmor.fr
https://www.facebook.com/vivarmor.nature
https://twitter.com/VivarmorNature

15, 115, 271, 9 741

Ces quatre chiffres marquent le début de l'année de VivArmor Nature et reflètent le dynamisme de l'association. Ils renvoient bien entendu au festival Natur'Armor.

15 pour le nombre d'éditions, il fallait avoir un grain de folie, une énergie immense et une vision d'avenir, pour se lancer dans cette aventure.

115 pour les bénévoles qui ont œuvré 5 jours durant pour monter et démonter les stands, accueillir et guider le public, assurer la logistique et une foultitude de tâches parfois faites dans l'urgence mais toujours avec bonne humeur.

271, le total des exposants et peut-être devrions nous comptabiliser ceux qui frappent à la porte et que, faute de place, nous ne pouvons accueillir. Le festival devient pour les exposants qui par ailleurs sont nos partenaires, le passage incontournable pour la rencontre avec le public.

Le dernier chiffre est encore plus fou. En dépassant tous les chiffres de fréquentation des éditions précédentes, Lamballe restera à n'en pas douter une référence. Même si au détour d'une conversation on pouvait se prendre au rêve du passage des 10 000, le chiffre de la participation cette année a comblé toutes les espérances. Pouvions-nous espérer meilleure situation pour remercier Jérémy et tous les membres du personnel qui ont donné sans compter pour que le rêve devienne réalité.

Dans la réussite de cette édition se retrouvent toutes les valeurs qui structurent l'association depuis sa création. Le festival est la vitrine de la protection de la Nature. C'est aussi la participation des bénévoles toujours précieuse, en particulier au moment ou une crise des mobilisations associatives se fait jour. Un autre pilier de l'association se construit autour des partenariats tissés avec d'autres associations, des institutions et des collectivités territoriales.
VivArmor Nature est un acteur incontournable de la protection de la Nature, de la recherche scientifique et de la diffusion des connaissances naturalistes indispensables à la construction du développement de demain (ou de tout à l'heure) pour que nous puissions continuer à vivre en harmonie avec la Nature en respectant les très fragiles équilibres dans les relations écosystémiques.

Hervé Guyot
Président de VivArmor Nature

Les photos de la couverture et du dossier sont libres de droits et issues de Pixabay principalement.

Brèves de l'asso

Une édition record pour Natur'Armor !

Organisé cette année au Haras national de Lamballe du 31 janvier au 2 février, le festival Natur'Armor a réuni 9 741 visiteurs : un record !

L'édition 2020 en quelques chiffres :

- 60 stands et expositions des acteurs de la protection de la nature,
- 30 animations pour les enfants proposées sur les stands,
- 386 bénévoles et exposants ayant permis le bon déroulement de la manifestation,
- 830 participants aux conférences,
- 566 personnes aux projections de films,
- 200 participants aux sorties de découverte,
- 677 élèves de primaires accueillis sur la journée du vendredi.

UN GRAND MERCI à vous toutes et tous, bénévoles, exposants ou visiteurs, pour votre implication, votre participation et votre enthousiasme !

Retour sur le dernier CA

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 janvier dans les locaux de l'association. Les membres ont notamment planché sur la préparation du festival, les réponses à apporter aux listes électorales ayant sollicité l'association à l'approche des municipales, les enseignements du séminaire associatif du 23 novembre et l'organisation des prochaines activités à destination des adhérents. Concernant les élections municipales, il a été décidé de rencontrer toutes les listes qui en feront la demande et de les questionner sur leur engagement et leurs projets en termes de biodiversité et d'environnement.

La réunion a également permis de fixer la date de la prochaine assemblée générale : elle se tiendra le samedi 25 avril, de 14h à 17h, dans la Salle du Grimolet à Ploufragan. Elle sera précédée d'une sortie nature dans la Vallée du Goëlo, de 9h à 12h, animée par l'association dans le cadre du *Printemps du développement durable* sur Ploufragan.

AGENDA

Prochaine AG
25 avril 2020
Ploufragan

Du nouveau dans les bureaux !

Un nouveau directeur...

Le 4 février, Jérémy Allain a quitté son poste de directeur pour de nouvelles aventures professionnelles. Chargé de mission biodiversité depuis 2007 pour VivArmor Nature, c'est Franck Delisle qui reprend la direction de l'association. Jusqu'ici Franck travaillait plus spécifiquement sur le déploiement d'actions de gestion durable de la pêche à pied de loisir (actions locales en Côtes d'Armor et animation du réseau national Littorea), mais aussi sur la logistique et la sécurité du festival Natur'Armor. En plus de la direction, Franck conserve ses missions sur la pêche à pied et reste mobilisé sur la préparation du festival Natur'Armor, notamment sur les aspects sécurité et budget.

… une nouvelle salariée…

Le 6 janvier, Delphine Even a rejoint l'équipe en tant que « chargée de mission mobilisation citoyenne ». Son rôle est d'appuyer les autres salariés et les bénévoles dans le développement de projets d'animation à destination des adhérents et du grand public et de mettre en œuvre le plan de communication de l'association qui est en cours d'élaboration. Elle sera également chargée de la logistique du festival Natur'Armor et du suivi des oiseaux nicheurs sur l'îlot du Verdelet. Garde du littoral sur la Réserve naturelle du Sillon de Talbert en 2014, puis renfort au sein du service patrimoine naturel de la Région Bretagne en 2015, Delphine avait déjà travaillé pour VivArmor Nature en 2016 afin de structurer un réseau de gestionnaires d'espaces naturels à l'échelle régionale. Cette mission avait permis la création de l'Association des gestionnaires d'espaces naturels bretons (AGENB), qui a ensuite employé Delphine de 2017 à 2019 en tant qu'animatrice du réseau.

… et un nouveau centre de ressources !

Aidée de deux bénévoles, l'équipe salariée a procédé à un réaménagement des locaux de l'association. Dans le grand bureau, la cloison a été retirée afin de gagner de l'espace et d'améliorer la circulation. Le petit bureau a, quant à lui, été aménagé en centre de ressources et salle de réunion. Vous disposez maintenant d'un espace dédié pour consulter les ouvrages et revues de l'association : venez en profiter durant les heures de permanence (du lundi au vendredi, de 9h à 13h) ou même l'après-midi, sur RDV.

Encore merci à Jérémy pour le travail accompli

Jérémy, nous tenons à te remercier une nouvelle fois pour ta motivation sans faille, tes idées novatrices et tes nombreuses compétences qui ont fait de VivArmor Nature ce qu'elle est aujourd'hui. Merci pour ce bel héritage. Et nous sommes fiers de te compter parmi nos nouveaux adhérents !

VivArmor Nature et la Biocoop La Gambille s'associent pour mobiliser les citoyens

Le 18 février, VivArmor Nature et la Biocoop La Gambille ont signé une convention de partenariat pour améliorer l'information, la sensibilisation et la mobilisation du public sur les questions d'écologie et de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Des actions communes seront proposées aux 6 000 sociétaires actifs de La Gambille et au millier d'adhérents de VivArmor Nature : des rencontres dans le Tipi des Possibles (l'espace d'exposition et d'échange installé dans le magasin de Trégueux), des formations aux gestes favorables à la préservation de la biodiversité, des sorties nature, des ateliers de fabrication de gîtes et nichoirs ou le prêt de kits d'observation.

VivArmor Nature dans la Twittosphère !

Un compte Twitter a été ouvert au nom de l'association. Pour mieux communiquer sur nos actions, nous veillerons donc à partager nos actualités à la fois sur notre site Internet, sur Facebook et sur Twitter.

Suivez-nous sur le média de votre choix :
www.vivarmor.fr
https://www.facebook.com/vivarmor.nature
https://twitter.com/VivarmorNature

ABI de Lamballe Terre & Mer : place à la phase 2 !

La première phase d'expérimentation d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) de Lamballe Terre & Mer portant sur 16 communes est maintenant terminée. Le travail réalisé a été succinctement présenté aux élus du territoire fin 2019, d'abord en conférence des maires puis au conseil communautaire. Le comité de suivi s'est réuni le 13 mars pour faire le bilan des actions menées et présenter les livrables. La rencontre a également permis de présenter la démarche d'extension de l'ABI à l'ensemble du territoire (38 communes). Ce travail sera réalisé au cours des deux prochaines années.

Comité de pilotage de Faune Bretagne

Le 14 février, les associations administratrices de Faune-Bretagne se sont réunies pour faire le point sur le code de déontologie et le règlement intérieur de l'outil, sur les demandes d'utilisation des données parvenues aux structures et sur la structuration et le financement des données naturalistes à l'échelle régionale.

Formés pour contribuer à l'Observatoire Participatif des Vers de Terre

Animé par l'Université Rennes 1 depuis 2011, l'Observatoire Participatif des Vers de Terre (OPVT) propose des protocoles de sciences participatives afin d'acquérir des références nationales en termes de diversité et d'abondance des lombrics pour différents types de sols et d'usages de ces sols. Le 13 février, VivArmor Nature a participé à une formation de l'OPVT sur l'écologie, la reconnaissance et l'inventaire des vers de terre. L'association est désormais formée à la mise en œuvre du protocole « test bèche » qui permet d'évaluer la richesse et l'abondance d'une parcelle en lombrics et pourra ainsi accompagner des démarches d'évaluation chez des agriculteurs ou des gestionnaires d'espaces naturels.

Suivi des initiatives en région

Invitée à de nombreux comités techniques pour suivre des travaux et y contribuer, VivArmor Nature a notamment pu participer aux réunions suivantes :

- Le 12 décembre à Cavan : comité technique de l'Atlas de la Biodiversité de Lannion-Trégor Communauté (état des lieux des connaissances naturalistes, organisation des futures prospections, point sur les synthèses commandées aux partenaires naturalistes dont VivArmor Nature) ;
- Le 13 janvier à Lanvallay : comité technique du projet de consolidation et d'approfondissement du diagnostic des continuités écologiques du futur PNR Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude » (point sur la méthode de l'étude et les résultats obtenus) ;
- Le 27 janvier à Rennes : lancement de la stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes portée par l'Etat et la Région (présentation des objectifs, actions et calendrier).

Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

... Plus spécialement sur la réserve naturelle

Lancement de l'étude sur les microplastiques

L'étude sur la contamination microplastique du sédiment en baie de Saint-Brieuc a commencé grâce au renfort deux stagiaires de licence 3 de l'Université Catholique de l'Ouest, Anaïs Langlais et Véronika Nicolas. L'étude durera 6 semaines et permettra d'avoir un premier aperçu de la concentration en microplastiques dans différents secteurs de la baie.

Winter is not coming yet

Chaque année à la mi-janvier, les oiseaux d'eau hivernants font l'objet d'un comptage concerté à l'échelle internationale : le comptage Wetlands International. L'hiver qui s'est fait attendre explique probablement les effectifs enregistrés sur la réserve naturelle, qui sont un peu plus faibles que les années passées. 39 espèces et 10 519 individus (contre 14 991 en 2019) ont été dénombrés lors du comptage, qui s'est déroulé par un temps très doux (14°C). Merci à tous les bénévoles mobilisés pour ce suivi !

L'Ouette de Magellan se plait toujours dans la baie

Détectée le 28 avril 2019, une Ouette de Magellan femelle est régulièrement observée parmi les oies et canards de la réserve. Comme son nom l'indique, l'espèce est originaire d'Amérique du Sud. L'individu présent dans la baie s'est probablement échappé de captivité. L'espèce est ponctuellement observée en France. En Belgique, il existe une petite population d'oiseaux introduits retournés à l'état sauvage.

Toujours peu de jeunes bernaches observées

La proportion de jeunes bernaches observée en baie de Saint-Brieuc a augmenté, passant de 3,6% en décembre à 4,8 % en janvier, ce qui reste tout de même inférieur à la moyenne française (8,8% pour les sites renseignés).

Le pré salé de l'anse d'Yffiniac à l'honneur

En collaboration avec Frédéric Bioret, l'équipe de la réserve a publié, dans la revue *Penn ar Bed* de Bretagne Vivante, un article intitulé « Le pré salé de l'anse d'Yffiniac : historique, dynamique et conservation ». Entre activité vivrière (marne, saline, pâturage) et projets de poldérisation, l'homme à très longtemps façonné le paysage de l'estran et du marais en fond de baie de Saint-Brieuc. Décrire cette histoire permet d'imaginer l'état du fond de l'anse d'Yffiniac il y a quelques siècles, d'en retracer l'évolution pour mieux comprendre son état écologique actuel, et de garder en mémoire les transformations qu'a pu subir cet espace.

Un point sur l'évolution des populations de limicoles et d'anatidés en baie de Saint-Brieuc

A paraître dans la revue *Ornithos* de la LPO, un article de l'équipe de la réserve sur l'évolution des populations de limicoles (petits échassiers) et d'anatidés (oies, canards) en baie de Saint-Brieuc. Les comptages effectués depuis les années 1970 permettent d'analyser l'évolution de ces populations sur le long terme et de préciser l'importance de la baie en matière de conservation. L'article décrit la diminution globale observée pour les anatidés ainsi que l'augmentation des effectifs de limicoles, et tente de proposer des éléments pour expliquer ces variations.

346 kg de déchets collectés lors du dernier chantier du groupe d'intervention de la réserve

Organisé le 20 décembre sur la plage de Saint-Maurice (Morieux), le dernier nettoyage de plage a réuni 33 personnes et permis de ramasser 346 kg de déchets. En 2019, 1 024 kg de déchets ont ainsi été collectés en 8 actions bénévoles, contre 1 185 kg en 2018 (7 actions) et 1 262 kg en 2017 (6 actions). La tendance serait donc à la baisse, ce qui ne veut pas dire que le nombre de déchets diminue pour autant car les initiatives individuelles ou collectives se multiplient.

Les grimpeurs briochins nettoient la baie

Le 7 mars, le club d'escalade des grimpeurs briochins a mobilisé 40 de ses adhérents, dont 8 enfants, pour ramasser les déchets accumulés sur la plage de Bon-Abri. Encadrée par l'équipe de la réserve, l'opération a permis de collecter 200 kg de déchets supplémentaires.

Des étudiants sensibilisés aux enjeux de la Réserve

Le 11 février, des étudiants en urbanisme de l'UBO ont bénéficié d'une présentation de la réserve puis d'une initiation à la reconnaissance des principales espèces d'oiseaux de la baie.

Les agents des réserves naturelles réunis à Monteneuf

La réserve des Landes de Monteneuf a accueilli la rencontre annuelle des réserves naturelles de Bretagne les 6 et 7 février. L'occasion d'échanger sur l'actualité du réseau et de découvrir un projet innovant conciliant art et conservation des landes sur le site de Monteneuf.

VivArmor Nature à bord du Thalassa

Fin janvier, Anthony Sturbois, notre chargé de mission scientifique sur la réserve naturelle, a embarqué pour deux semaines sur le navire océanographique Thalassa afin de participer à l'IBTS (International Bottom Trawl Survey) 2020 en mer du Nord. Ces campagnes annuelles ont pour objectif premier de calculer des indices d'abondance des principales espèces de poissons commerciaux exploitées en mer du Nord et ainsi contribuer à la définition d'une pêche durable. Plus particulièrement impliqué dans le traitement des prélèvements benthiques, Anthony a aussi contribué au traitement des poissons en fonction des besoins.

Le RDV annuel des partenaires de gestion

La réserve naturelle dispose d'un conseil scientifique qui traite de toutes les questions scientifiques touchant le site, mais aussi d'un conseil consultatif qui oriente et évalue la mission menée par les deux cogestionnaires, Saint-Brieuc Armor Agglomération et VivArmor Nature. Présidée par le préfet du département, cette instance réunit une fois par an les principaux acteurs concernés par la réserve (services de l'Etat, collectivités locales, propriétaires, représentants des socioprofessionnels, ...). Réuni cette année le 6 février, le comité consultatif s'est notamment prononcé sur le bilan 2019 et le programme d'action 2020. Parmi les chiffres clés évoqués durant la réunion, on peut citer les 400 infractions constatées (dont 70 % concernent les chiens non tenus en laisse) et les 31 demandes de manifestations sportives ou culturelles instruites en 2019.

Devenez ambassadeur de la baie !

Afin d'améliorer les comportements observés sur la réserve naturelle durant la période estivale, nous proposons de constituer un petit groupe de bénévoles « ambassadeurs de la baie ». A raison de 3 demi-journées par semaine en juillet et en août, en fonction des disponibilités de chacun, leur rôle sera de sensibiliser les usagers du fond de baie aux bonnes pratiques, à la réglementation et aux richesses de la réserve naturelle. Plus fréquentés, les secteurs de Bon Abri, Granville et Lermot seront couverts en priorité.

Avant de se lancer, les futurs ambassadeurs de la baie bénéficieront d'une formation, dispensée à la Maison de la Baie et sur site le samedi 13 juin.

Une belle occasion pour tous les amoureux de la baie de s'investir davantage et différemment dans la préservation de ce site d'exception et de contribuer à une meilleure acceptation et appropriation de l'outil « réserve naturelle ».

Dossier

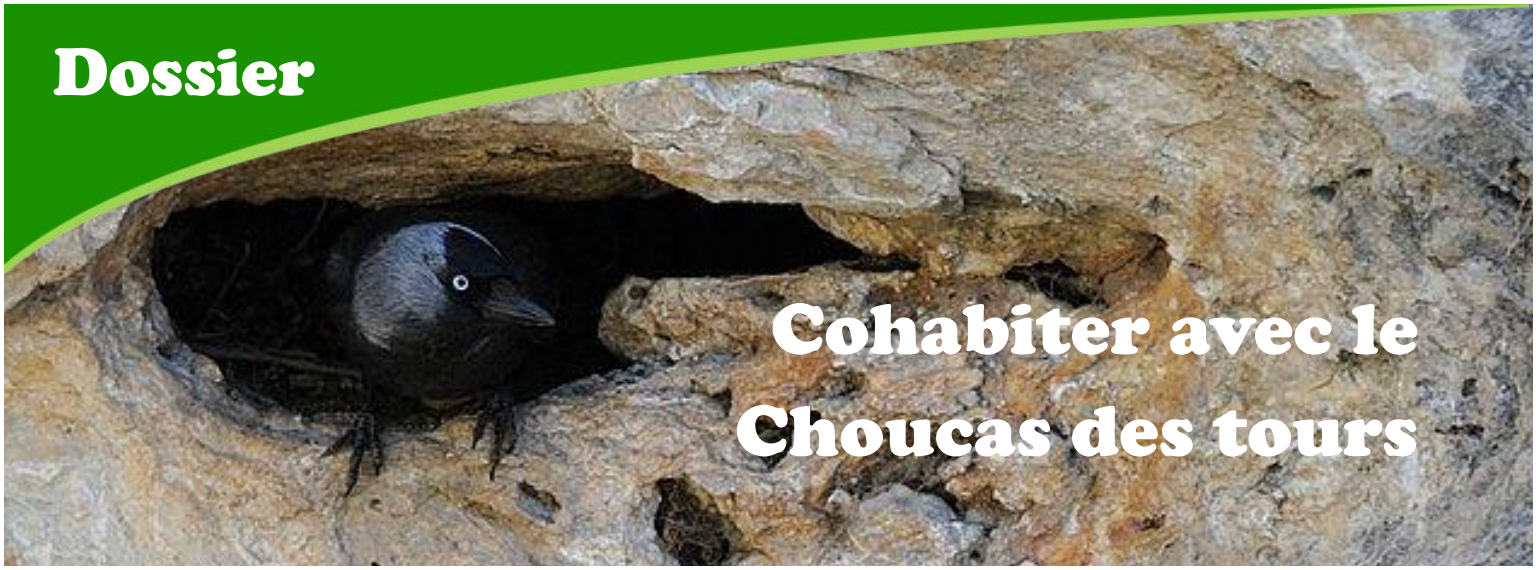

Cohabiter avec le Choucas des tours

Ces textes sont issus d'une communication interassociative (LPO Bretagne, Bretagne Vivante, GEOCA et VivArmor Nature) à paraitre au printemps.

Depuis une dizaine d'années, l'expansion du Choucas des tours est perçue comme une source de nuisances par le monde agricole (destruction de semis, perçage de bâches, consommation d'ensilage, souillure des abreuvoirs), mais aussi dans les villes où l'espèce niche essentiellement dans les cheminées, au risque de provoquer des incendies ou des intoxications par l'obstruction des conduits.
Malgré l'augmentation constante des quotas de destruction accordés de manière arbitraire par la préfecture du Finistère (de 5000 en 2017 et 2018 à 12000 en 2019) et des Côtes d'Armor (4000 en 2017/2018 et à nouveau 4000 en 2019), les dégâts occasionnés aux semis se renouvellent d'année en année et les plaintes des agriculteurs comme celles des riverains ne cessent de croître.
Inversement, des citoyens défenseurs de la cause animale, ainsi que les associations de protection de la nature et de l'environnement, s'élèvent contre ces prélèvements réalisés de façon aléatoire, sans fondement scientifique et sans que les causes de leur prolifération ne soient traitées. Sans efficacité réelle avérée sur le moyen et long terme, ceux-ci ne constituent, in fine, qu'une solution destinée à apaiser les plaignants.
Une étude scientifique est enfin lancée en Bretagne : elle devrait proposer des solutions alternatives pour permettre aux hommes – citoyens et paysans – et aux choucas de cohabiter plus harmonieusement… En acceptant de reconsidérer certaines idées reçues et de changer son regard sur cette espèce.

Une espèce sociable, intelligente et protégée

Le Choucas des tours fait partie de la famille des corvidés, qui comprend 10 espèces en France (Corneille noire, Corbeau freux, Grand Corbeau, Pie bavarde, Geai des chênes…). Souvent décriés car synonymes de mort et de malheur dans notre culture passée, ces oiseaux sont cependant très intelligents et présentent des comportements étonnants et passionnants. En témoignent les résultats des travaux de Konrad Lorenz, prix Nobel en 1973, portant entre autres sur l'étude de l'intelligence des choucas (cf. «Essais sur le comportement animal et humain», Seuil, 1970), ainsi que les nombreux exemples récents d'expériences sur les corvidés, qui prouvent le haut degré de développement psychique de ces oiseaux.
De taille beaucoup plus petite que les autres corvidés noirs, le Choucas des tours se distingue facilement par une plage gris clair à l'arrière de la tête. Pour le reste, le plumage est tout noir, mais légèrement plus pâle sur les flancs et la poitrine. Son bec noir est court et puissant. L'iris de ses yeux est presque blanc chez l'adulte, grisâtre chez le jeune.

Choucas des tours

Coloeus monedula

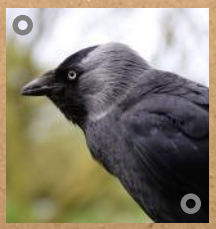

- Taille : 33-34 cm
- Envergure : 67-74 cm
- Poids : 220-270 g
- Habitat : niche dans un trou d'arbre ou de bâtiment
- Alimentation : graines, bourgeons, petits invertébrés, baies
- Reproduction : 4 à 6 œufs, d'avril à juillet

Le Choucas des tours est sédentaire dans l'ouest de l'Europe, alors que les populations nordiques et orientales sont migratrices et hivernent dans le sud de son aire de répartition.

Le Choucas des tours affectionne les points surélevés qui lui permettent de dominer le paysage comme les falaises, les carrières, les clochers, les tours, les ruines, les châteaux, les arbres, … Il y trouve également des cavités et des crevasses pour nicher. Pour la recherche de nourriture, il utilise les champs cultivés et les pâturages. Par ailleurs, il faut noter que le Choucas des tours est le plus insectivore des corvidés : il débarrasse notamment les champs des larves de tipules et de taupins. Il est prêt à parcourir de grandes distances pour trouver suffisamment de denrées alimentaires.
Les choucas sont des oiseaux grégaires. Ils peuvent se rassembler par centaines pour se nourrir sur les champs mais aussi pour passer la nuit dans des arbres-dortoirs. Ils se nourrissent fréquemment en compagnie d'autres oiseaux : corneilles, corbeaux freux ou étourneaux. En hiver, ils forment des dortoirs souvent associés à ceux du Corbeau freux. Moins farouches que les autres corvidés, les choucas se sont adaptés aux constructions humaines.

Le Choucas des tours est une espèce protégée par arrêté ministériel depuis 1987 sur l'ensemble du territoire.
Il bénéficie également d'un statut de protection au niveau européen dans le cadre de la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 (directive « Oiseaux »), puisqu'il est inscrit à l'annexe I qui recense les espèces devant bénéficier de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.
Au niveau international, il est protégé et inscrit à l'annexe III de la Convention de Berne.

Une étude scientifique indépendante en cours

Déjà en 2010, dans le bilan du recensement réalisé dans le Finistère à la demande de la chambre d'agriculture, Bretagne Vivante évoquait la nécessité d'une étude scientifique approfondie sur le thème suivant : « Comment le choucas utilise-t-il l'espace agricole et comment cela influence-t-il le succès de sa reproduction ? »
Cette étude réclamée depuis des années par les associations environnementales est enfin à l'ordre du jour. Le 8 octobre 2019, elle a été présentée au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), puis au Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) pour accord.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne, en collaboration avec des partenaires scientifiques, a ainsi instruit un cahier des charges, portant sur trois axes :

- Évaluation de la population reproductrice du Choucas des tours en région Bretagne à partir du recensement des couples nicheurs dans un échantillon de 30 communes (environ 10 % des communes d'un département) représentatif de l'habitat de chaque département ;
- Étude de son comportement et de son utilisation de l'habitat : une vingtaine d'adultes et 6 à 8 jeunes seront équipés de GPS pour suivre leurs déplacements pendant et en dehors de la période de reproduction dans trois types d'habitats (environnement urbain et rural avec une majorité de cultures et environnement rural en zone de pâture). Sous réserve de financement, la reproduction sera suivie à l'aide de caméras miniaturisées introduites dans les nids ;
- Connaissance de son régime alimentaire par l'analyse du bol alimentaire d'oiseaux prélevés par dérogation dans le Finistère et les Côtes d'Armor.

A l'issue de la première année d'étude, un rapport d'analyse sur l'espèce sera rendu et une recherche des mesures de gestion applicables, en particulier des actions préventives, sera effectuée. Une synthèse et une analyse critique des mesures de gestion déjà mises en œuvre (effarouchement, piégeages, tirs) sont également attendues.

À noter que le lancement de cette étude fait écho à l'actualité européenne. En octobre dernier, la Cour de justice de l'Union européenne s'est en effet référée au principe de précaution – une première en matière de protection des espèces –, concernant la mise à mort d'un quota de loups en Finlande, précisant que « si l'examen des meilleures données scientifiques disponibles laisse subsister une incertitude sur le point de savoir si une telle dérogation nuira ou non au maintien ou au rétablissement des populations d'une espèce menacée d'extinction dans un état de conservation favorable, l'État membre doit s'abstenir de l'adopter ou de la mettre en œuvre ».

Des préconisations pour mieux vivre ensemble

En raison des dégâts qu'il peut occasionner dans les cultures (semis de maïs, blé, pois, échalotes, choux…) et bien qu'il soit protégé, des mesures de destruction d'oiseaux sont souvent réclamées et obtenues par les agriculteurs dans le Finistère et dans les Côtes d'Armor.
Une dérogation peut être délivrée s'il n'y a pas d'autres solutions satisfaisantes et si elle ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle.
La demande de dérogation est instruite par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne, sur la base d'un dossier transmis par le demandeur. Dans le cas du Choucas des tours, le dossier doit apporter la démonstration que la méthode d'intervention préconisée sur les oiseaux ou leurs sites de nidification est adaptée à la situation de nuisance identifiée. Il s'agit par conséquent de fournir une estimation des dégâts provoqués par les choucas, et de justifier la difficulté, voire l'impossibilité, d'éviter ces dégâts par d'autres moyens que la destruction des oiseaux ou des actions sur les sites de nidification.
Dans la mesure où les justifications sont apportées, une telle demande peut concerner plusieurs communes sur une période couvrant plusieurs années successives. Le dossier est ensuite soumis à l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) avant signature d'un arrêté par le préfet de département.

Comme semble l'attester le nombre élevé de jeunes choucas à l'envol en Bretagne, ce petit corvidé opportuniste a su tirer parti d'une nourriture abondante en toute saison, très probablement en lien avec le développement de la maïsiculture sur des espaces autrefois occupés par des prairies permanentes.
Il est donc urgent d'aider le monde paysan breton à adapter ses méthodes de production dans le respect du vivant. La prise de conscience et les moyens à mettre en œuvre doivent venir de l'ensemble de la filière pour accompagner au mieux ce changement…

D'autant qu'en parallèle, on observe un effondrement massif de la biodiversité. La liste est longue des espèces disparues ou en forte diminution dans l'espace agricole depuis l'avènement de l'agriculture intensive, qui impacte les écosystèmes et perturbe l'ensemble de la chaîne alimentaire. Pour rappel, 80 % de la biomasse d'insectes en Europe aurait disparu en 30 ans (extrapolation à partir d'une étude menée sur les aires protégées allemandes), et près de 30 % des oiseaux ont déserté les campagnes françaises en 15 ans, avec des pics plus importants pour certaines espèces, les oiseaux des champs ayant ainsi enregistré une chute globale de 55 % depuis les années 80.

Sans actions constructives de prévention programmées, les associations environnementales restent opposées à une politique de destruction aveugle. D'autant que, sans préjuger des conclusions de l'étude en cours, plusieurs mesures peuvent d'ores et déjà être expérimentées.
Bien sûr, les associations environnementales ne sont pas insensibles à la détresse de certains agriculteurs, mais elles continueront de lutter contre des procédés qui n'ont plus lieu d'être, à l'image des régulations par destruction. Parce que le principe du respect du vivant doit désormais prévaloir. Parce qu'ensuite, ces solutions sont jugées sans efficacité sur le moyen et long terme, tant que les conditions d'accueil de l'espèce (ressources en nourriture et possibilités de nidification) resteront optimales. Puisque les destructions opérées, notamment sur les jeunes, inciteront à des reproductions plus élevées, qui à leur tour compenseront les pertes, c'est un cercle de destruction sans fin qui se profile…
Le monde agricole doit ainsi s'attacher à limiter l'accès à la nourriture par tous les moyens appropriés, en particulier dans les bâtiments d'élevage où l'ensilage de maïs destiné aux bovins concentre quantité de volatiles pendant la période hivernale.
La quantité importante de nourriture disponible pendant tout l'hiver sur les chaumes après la récolte du maïs grain est aussi un élément qu'il convient de prendre en compte : après broyage des fanes, on observe d'importants regroupements de corvidés à la recherche de grains, mais aussi d'insectes présents sous les restes des végétaux.

Afin de réduire sensiblement les sites de reproduction de cette espèce nichant presque exclusivement dans des cavités, les collectivités locales concernées doivent envisager un financement pour la mise en œuvre d'un plan d'obturation des cheminées. En effet, en 2010, 84 % des oiseaux reproducteurs recensés en milieu urbain dans le Finistère occupaient des cheminées. A ce jour, les multiples courriers adressés par les préfectures aux communes pour inciter les propriétaires à grillager leurs cheminées sont restés sans effet. Le moment est venu d'inciter, financièrement et techniquement, les propriétaires à passer à l'action. En outre, ces dispositifs anti intrusion éviteront la formation de nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des départs d'incendie, qui risquent alors de ne pas être pris en charge par les assurances.

Comment dissuader l'installation des corvidés ?

- Intervention d'une entreprise de fauconnerie pour disperser les dortoirs avant la période de nidification ;
- Effaroucher les colonies (sur des espaces relativement restreints) par diffusion de sons adaptés lors de leur installation à partir de fin février, pratique qui peut être prolongée de quelques semaines ;
- Planter des arbres dans les zones périphériques (commerciales, industrielles…) pour fournir des zones de report aux oiseaux dans des lieux non problématiques.

Comment réduire les dégâts pour l'agriculture ?

- Utiliser préventivement (avant la première « invasion » de corvidés) les mesures d'effarouchement les plus adaptées (cris variés de rapaces, cerfs-volants) ;
- Mettre en place des perchoirs destinés aux rapaces ;
- Garder des semis « propres » : éviter de laisser des grains ou des semences à la surface du champ. Pour le maïs, il est conseillé de semer les grains un peu plus profondément pour qu'ils soient bien ancrés dans le sol ;
- Equiper les bâtiments et équipements agricoles : filets, volets roulants pour fermer les hangars, système de protection des auges, …).

Ces solutions ne constituent pas une fin en soi et seul un changement du modèle et des productions agricoles dominantes permet d'envisager un équilibre « naturel », pérenne dans le temps.

Comment obturer efficacement des cheminées ?

Grilles, chapeaux, … De nombreux équipements existent pour obturer les cheminées. En limitant l'accès aux choucas, on protège également les chauves-souris, les passereaux carvenicoles et les rapaces nocturnes pour lesquels les conduits de cheminées peuvent constituer des pièges mortels (ils cherchent à s'y installer mais peuvent y rester bloqués). Pour ces espèces, on pourrait envisager des mesures compensatoires à la suppression des cavités (exemple : installation de nichoirs adaptés aux rapaces nocturnes dans les bâtiments agricoles).

L'exercice n'est toutefois pas aisé car il faut aussi tenir compte des normes sur l'évacuation des fumées : les mailles doivent être assez fines pour empêcher les chiroptères de passer mais suffisamment lâches pour garantir l'évacuation des fumées.

RAPPEL : Législation sur le ramonage des cheminées

Le Code général des collectivités territoriales (art. L. 2213-26) impose le ramonage mécanique (à l'aide du hérisson) du conduit des cheminées et poêles à bois au moins 1 fois par an. Mais la réglementation est fixée au niveau local par le biais d'un arrêté préfectoral ou municipal, le règlement sanitaire départemental ou communal étant consultable en mairie et préfecture. En pratique, la réglementation prévoit généralement une obligation de ramonage 2 fois par an (ramenée à 1 fois par an en cas de recours à un combustible gazeux), dont 1 fois en période de chauffe.

Rencontre avec un bénévole

Rencontre avec Geoffrey Stevens, naturaliste et militant de part et d'autre de la Manche !

Le Râle d'eau
Tu milites pour la protection de la nature depuis de longues années, comment t'est venue cette passion ?

Geoffrey
Mon intérêt pour la nature a commencé très tôt. J'avais la chance d'habiter à la limite sud d'une large bande de territoire non soumis au développement industriel, qui s'étend d'une côte à l'autre au nord de l'Angleterre. A cette époque, nous étions libres de traverser les champs et les landes et de profiter des nombreux chemins publics. De plus, ma mère était institutrice et formée pour enseigner la botanique. Chaque dimanche, nous nous promenions dans le boisement ancien situé dans le centre de notre ville. C'est à l'occasion de ces promenades qu'elle m'a initié à l'identification des fleurs et des oiseaux.
Une fois dans le monde du travail, à Londres, mon attention était focalisée sur d'autres sujets, mais la nature était toujours présente en toile de fond. Installé à Paris dans les années 1980, je me suis empressé d'explorer les paysages environnants et j'ai été ravi de découvrir tout un cortège d'oiseaux dans les bois, les champs et les anciennes sablières : le chant du Loriot d'Europe, la Sitelle torchepot dans les bois de Vincennes et de Boulogne, le Harle piette sur un étang à l'ouest de Paris… des espèces que je n'avais rencontrées au nord de l'Angleterre.
Au moment de prendre ma retraite, nous avons décidé, avec ma femme Janet, de nous installer en Bretagne et nous sommes devenus adhérents de VivArmor Nature, avant même de quitter Paris. Avant d'arriver, j'ai consulté les données de répartition des oiseaux. D'après elles, les buses variables n'étaient pas présentes en hiver autour de Lézardrieux. Mais, dès notre premier jour ici, j'en ai observé une à cinquante mètres de notre maison. A présent, je les vois presque chaque jour cerclant au dessus de l'estuaire du Trieux. Il ne s'agissait pas d'un manque de buses mais d'un manque d'observateurs !

Le Râle d'eau
Tu es impliqué dans plusieurs actions, peux-tu nous en dire un peu plus ?

Geoffrey
Peu après notre installation à Lézardrieux, nous avons découvert une grande colonie de mise bas de pipistrelles sous notre toit. Cela m'a incité à bricoler une « bat box » afin de contacter encore plus d'espèces. Plus tard, je me suis investi dans le protocole national de suivi des chauves-souris « Vigie-Chiro » développé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et promu par le Groupe Mammalogique Breton au niveau local. J'appréciais d'emprunter leur bat box, bien plus performante que la mienne, afin d'enregistrer les ultrasons. Je ne crois pas avoir trouvé d'espèces remarquables, mais je pense que le fait d'être engagé assez tôt et de continuer dans l'exercice est intéressant en soi. J'ai aussi eu le plaisir d'assister à des séances de capture et de marquage de chauves souris. Il y a toujours des tâches utiles qui ne nécessitent pas une connaissance élevée.
Plus ponctuellement, j'ai participé à des recensements de papillons et de libellules. Ces sorties étaient toujours très instructives, dans des paysages nouveaux pour moi et en compagnie des gens très aimables et bien formés.

Avec VivArmor Nature, j'ai été associé à une autre forme de recensement, assez insolite pour moi : le comptage d'êtres humains, en l'occurrence des pêcheurs à pied ! C'est une initiative remarquable lancée par l'association : il est important de connaître la pression exercée sur les estrans par les pêcheurs amateurs. J'ai aussi eu beaucoup de plaisir à accompagner Anthony Sturbois jusqu'au Rocher Tra-Hillion lors de ses prélèvements de vase en baie de Saint-Brieuc.
Pendant quelques années, nous avons aidé à organiser les sorties naturalistes de VivArmor Nature. Encore une fois, il n'était pas nécessaire de posséder des connaissances poussées sur la nature. Il suffisait de choisir un secteur et d'y repérer des sites intéressants à montrer. Il s'agissait ensuite d'animer la sortie en mobilisant les connaissances des adhérents : nombreux sont en effet capables de répondre à une large gamme de questions sur les espèces rencontrées.
Avec Janet, nous sommes également bénévoles lors du festival Natur'Armor. Nous n'avons pas manqué une seule édition. Ce festival nous a permis de faire des rencontres très agréables et très riches.
J'ai aussi passé de très bons moments avec l'équipe d'Eau et Rivières de Bretagne : ateliers de nettoyage de petits cours d'eau, recherche de frayères de Saumon atlantique dans le Léguer...
De manière générale, je voudrais exprimer ma reconnaissance auprès des bénévoles et des salariées des associations naturalistes qui m'ont aidé à explorer les richesses naturelles de notre département.

Le Râle d'eau
Tu es à l'origine du lancement de l'Opération « Oiseaux des Jardins » en Côtes-d'Armor, une initiative promue par le GEOCA et désormais étendue à toute la France. Peux-tu nous en dire plus ?

Geoffrey
Mes activités naturalistes étaient concentrées sur les oiseaux : comptages des Bernaches cravants et des oiseaux d'eau dans le cadre du Wetlands International (comptage annuel des oiseaux d'eau hivernants à l'échelle internationale) et points d'écoute dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs. J'ai alors pris conscience de l'impossibilité pour le grand public de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les populations d'oiseaux et des réticences des ornithologues aguerris à impliquer les particuliers. Ce n'était pas le cas au Royaume-Uni. Lors du festival Natur'Armor, j'échangeais ainsi avec de nombreuses personnes, intéressées par les oiseaux de leur jardin mais incapables de les identifier. Il y avait là une ressource à exploiter. J'ai donc proposé au GEOCA de se lancer dans la déclinaison du « Garden Bird Watch » (comptage des oiseaux des jardins) de la « Royal Society for the Protection of Birds » (RSPB) à l'échelle des Côtes d'Armor. La RSPB m'a fourni des conseils et des documents et l'arrivée d'un salarié au GEOCA a grandement facilité le lancement de cette opération. Le projet a connu un succès immédiat et, rapidement, le recensement a été élargi à toute la Bretagne puis à l'ensemble de la France. Toujours à l'occasion de Natur'Armor, j'ai été ravi d'entendre un représentant du Muséum National d'Histoire Naturelle insister sur l'intérêt des sciences participatives et sur la nécessité de mobiliser le grand public pour mieux comprendre les évolutions du vivant.

Le Râle d'eau
Il y a certainement une action ou une organisation particulière que tu souhaites voir se créer ou se développer à VivArmor Nature. Peux-tu nous en donner les contours ?

Geoffrey
Je n'ai pas de projet en vue mais j'aimerais voir évoluer la perception du mécénat en France. Beaucoup d'associations refusent en effet de nouer des partenariats avec des entreprises privées. J'aimerais militer pour un changement des idées et des pratiques. Je constate qu'au Royaume-Uni (qui ne représente pas le plus vertueux des modèles, je le concède) des associations ont tissé des liens très utiles avec des sociétés du secteur privé. Par exemple, lorsqu'une entreprise parvient à la fin de l'exploitation d'une sablière, elle peut passer la main à une association naturaliste et mettre ses machines à profit pour créer des talus et profiler des berges à la demande de l'association. Récemment, dans le cadre de la construction d'une nouvelle ligne de métro à Londres, les tonnes de terre excavées ont été cédées à la RSPB et acheminées gratuitement vers une réserve naturelle soumise à des travaux de réouverture à la mer. Les sédiments légués ont ainsi permis la mise en œuvre de travaux de génie écologique suite au retrait de la digue. Du nord au sud du pays, les exemples de collaboration entre le secteur privé et les associations naturalistes sont nombreux. A quand de telles initiatives en France ?

Le râle d'eau
Merci beaucoup pour ce témoignage. Si comme Geoffrey, vous avez des expériences à partager et des idées à proposer, n'ayez aucune retenue pour les faire connaître !

Des chiffres clés pour étayer nos arguments « biodiversité » !

© Anthony Sturbois

Grâce aux données récoltées entre 2008 et 2018 notamment par le réseau associatif, l'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) a développé, à la demande de l'Etat et de la Région Bretagne, un jeu d'indicateurs du patrimoine naturel à l'échelle régionale. Une quarantaine d'indicateurs ont ainsi été produits et présentés dans un document intitulé « Chiffres clés 2019 pour la biodiversité en Bretagne ». Voici quelques données susceptibles de vous aider à sensibiliser vos nouveaux élus municipaux !

On y apprend, sans surprise, que les espèces les plus menacées sont celles qui sont inféodées à un seul type de milieu. Ainsi, selon les espèces, 18 à 34% des populations ont régressé, tandis que le nombre d'oiseaux « généralistes » a augmenté de 16%.

Pour les oiseaux marins, le constat est alarmant : 65% des 17 espèces d'oiseaux marins nichant en Bretagne sont menacés de disparition dans les 30 ou 40 prochaines années. Outre la pression démographique sur le littoral, le réchauffement des eaux atlantiques entraîne une raréfaction de la ressource alimentaire obligeant les oiseaux à migrer de plus en plus vers le nord.

Dans les cours d'eau, 9 poissons migrateurs sont en situation défavorable dont 5 en danger de disparition à cout terme (Anguille d'Europe et Grande Alose entre autre).

Une bonne nouvelle toutefois : les vers de terre, éléments essentiels dans la chaine alimentaire, sont présents dans 80% des sols, avec une densité de 295 individus par m², nettement supérieure à la moyenne nationale. 31 espèces ont été recensées en Bretagne contre 6 en moyenne à l'échelle nationale, chiffre sans doute dû aux recherches menées dans notre région sur ces invertébrés.

La qualité des eaux côtières est en évolution positive mais seulement un tiers à un quart des cours d'eau bretons sont en bon état. 98% des prélèvements effectués dans 328 stations présentaient au moins un pesticide quantifiable dont 43% d'herbicides.

Les raisons de ce triste constat sont multiples et déjà bien connues, la principale restant la pression exercée par les activités humaines : entre 2006 et 2012, 655 hectares de prairies, pelouses et pâturages naturels ont ainsi été perdus en Bretagne, soit l'équivalent de 917 terrains de football. En réponse, seulement 0,3% du territoire bénéficie d'une protection forte.

Ce document met en évidence une bonne connaissance de la répartition des vertébrés et des plantes à fleurs et n'élude pas le manque de données pour les invertébrés. C'est un outil de travail et de porté à connaissance qui ne remet pas en cause le système économique actuel, cause première du déclin de la biodiversité.

Source : « Chiffres clés 2019 pour la biodiversité en Bretagne »
bretagne-environnement.fr

Mobilisation !

Devenez référent territorial et/ou thématique de VivArmor Nature

Le 23 novembre dernier, les adhérents ont été réunis afin de formuler leurs attentes et leurs propositions quant aux actions de l'association à destination de ses membres, du grand public, des collectivités ou encore des entreprises. Lors de ce séminaire, une idée forte a émergé : la nécessité de mettre en place un système de référents territoriaux et thématiques sur l'ensemble du département. Objectifs : décupler les initiatives sur le territoire et mieux répondre aux besoins des adhérents.

Référent thématique « hirondelles » et « chantiers nature » Référent territorial sur Langueux

Le **référent thématique** se sent à l'aise pour répondre à des questions sur un thème précis et aider au développement d'actions en rapport avec ce thème. La thématique renvoie à un élément de biodiversité (chiroptères, bocage, ...), à un domaine investi par l'association (éducation à l'environnement, agriculture, …) ou au fonctionnement de l'association (organisation du festival, communication, …).

A l'échelle de son quartier, de sa commune ou de sa communauté de communes, le **référent territorial** peut s'investir dans différentes taches et à différents niveaux, en fonction de ses compétences et de ses disponibilités :

- recueillir les demandes des adhérents du secteur concernant les activités de l'association ;
- mettre en contact des adhérents du secteur ou des habitants ayant une question d'ordre naturaliste à résoudre ;
- être identifié par la mairie comme la personne ressource pour guider les demandes vers les référents thématiques ;
- relayer les informations de VivArmor Nature sur son territoire ;
- prendre en charge l'organisation d'une causerie, d'une conférence ou d'une sortie sur son territoire.

Référent thématique « chiroptères », « stands » et « faune sauvage en détresse »

Bien sûr, il est possible d'être à la fois référent thématique et territorial ! Nous lançons le recensement des bonnes volontés. Si vous souhaitez devenir référent territorial et/ou thématique de l'association, n'hésitez pas à vous signaler auprès de Delphine Even, notre nouvelle salariée : delphine.even@vivarmor.fr / 02.96.76.17.89

SOS Faune sauvage

Il y a maintenant 2 ans qu'un groupe informel de rapatrieurs « faune sauvage » s'est constitué dans notre département pour acheminer des animaux sauvages blessés ou en détresse vers le centre de soins de la LPO à l'île Grande ou vers Volée de Piafs à Languidic.
Vous pouvez nous aider à sauver ces animaux en les acheminant (occasionnellement, lorsque nous ne sommes pas disponibles) vers un relais à moins de 30 km de votre domicile. Il suffit de nous laisser vos coordonnées et, en cas de besoin, nous vous contacterons. Les animaux étant protégés dans des cartons solidement fermés, aucune réaction agressive n'est à craindre.
Une formation des bénévoles, débutants et confirmés, sera d'ailleurs organisée par la LPO le 18 avril (lieu à préciser).

Contact : Yves Faguet : yvesfaguet@icloud.com / 06.42.53.34.95

Agenda du 2ème trimestre

L'organisation de ces RDV est suspendue le temps de la gestion de la crise sanitaire liée au Coronavirus. Merci de votre compréhension.

Vendredi 3 avril, de 18h à 20h, au Fournil « Le P'tit Cale Pain » à Quessoy : causerie « Paroles de fourmis »

Samedi 4 avril, de 15h30 à 16h30, au Tipi des possibles (Biocoop La Gambille à Trégueux) : rencontre « La vie secrète d'un plateau de fruits de mer »

Dimanche 5 avril, de 9h30 à 12h, à Lamballe : sortie « La nature en ville »

Mardi 7 avril, à 20h, à l'Espace Palante à Hillion : projection du film « L'esprit des plantes » et discussion avec le réalisateur, Jacques Mitsch

Vendredi 17 avril, de 9h30 à 11h30, depuis le parking de Pisse Oison (Hillion) : nettoyage des prés salés aux abords de la digue

Mardi 21 avril, de 14h30 à 16h30, au Tipi des possibles : rencontre « Apprendre à reconnaitre les oiseaux et manipuler longue-vue et jumelles »

Mercredi 22 avril, de 14h à 15h30, depuis le parking de Boutdeville (Langueux) : nettoyage des prés salés sous Saint-Ilan et aux abords de la digue

Samedi 25 avril, de 9h à 11h30, à Ploufragan : sortie dans la vallée du Goëlo

Samedi 25 avril, de 14h à 17h, à Ploufragan : assemblée générale de VivArmor Nature

Dimanche 3 mai, de 9h30 à 12h, à Pléven : sortie « La forêt s'éveille au printemps »

Samedi 16 mai, en soirée, en baie de Saint-Brieuc : sortie « La baie au crépuscule »

Lundi 18 mai, de 14h à 15h30, plage de Saint-Maurice (Morieux) : nettoyage de la plage

Mardi 19 mai, de 14h30 à 16h30, au Tipi des possibles : rencontre « Papillons de nos jardins : les reconnaitre et les accueillir »

Vendredi 22 et samedi 23 mai, 10h à 18h, à Pléneuf-Val-André : animations sur les oiseaux du Verdelet dans le cadre du Festi'Val'Vent

Vendredi 5 juin, en soirée, sur les landes de La Poterie : sortie « Les habitants des mares »

Samedi 6 juin, lieu à définir : rencontre des naturalistes costarmoricains (salle et terrain)

Samedi 13 juin, de 9h à 16, à Hillion : formation des ambassadeurs de la baie

Samedi 20 juin, à la journée, aux Sept-Îles : découverte de la muséographie de la station LPO de l'Île Grande et observation des colonies d'oiseaux en bateau

Mercredi 24 juin, de 9h à 11h, plage de Bon-abri (Hillion) : nettoyage de la plage

Université de la Nature

Depuis 2 ans, VivArmor Nature anime un atelier botanique, réuni tous les 15 jours. Grâce à des cours en salle et des sessions de prospection et d'identification sur le terrain, les membres se forment, semaines après semaines, à la détermination d'espèces de flore vasculaire. L'association souhaite étendre ces RDV de formation à d'autres groupes et développer une « Université de la Nature » mobilisant les sciences participatives.

Plusieurs pistes de formations sont envisagées pour le second trimestre :

- Formation à la reconnaissance des amphibiens et mobilisation sur des inventaires « Rainette »
- Formation à la reconnaissance des vers de terre et mise en œuvre du protocole « Test bèche vers de terre »
- Formation à la reconnaissance des algues et mise en œuvre du protocole « A la mer »

Plus d'infos très bientôt puis au fil de l'eau sur notre site Internet !